

Vivre à **COURTENAY**

Le bulletin municipal

N°1 JANVIER 2023



EN COULISSES
Zoom sur les agents

CULTURE
Le PCA fait peau
neuve

SANTÉ
Maison médicale :
la ville se donne les moyens





Chorale Arkana



74^{ème} Foire Exposition



Cérémonie du 11 novembre



Forum des associations



Théâtre « Les impromptus Molière »



Patinoire de Noël



Fête nationale du 14 juillet

Sommaire...

- p.2** **Rétrospective en image**
- p.3** **Editorial**
- p.4** **Finances**
- p.6** **Dans les coulisses**
- p.8** **Culture**
- p.11** **Vie quotidienne**
- p.12** **Projets**
- p.14** **Actions conjointes**
- p.15** **Tribune politique**
- p.16** **Festivités à venir**



Chères Curtiniennes,
Chers Curtiniens,

J'espère que la période de Noël que nous venons de passer a été un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée pour chacun d'entre vous.

L'année 2022 est derrière nous. Nous l'avons commencée avec un certain optimisme avec la pandémie de Covid-19 en diminution. Mais avec la guerre en Ukraine, des tensions géopolitiques, des épisodes de sécheresse inédits, une accélération du changement climatique et les hausses du coût de l'énergie, l'année n'a pas été celle du retour à la normale espérée.

Cependant, cette année 2022 a vu le retour d'un engouement autour des animations organisées par nos associations et notre municipalité. Et on ne peut que s'en réjouir.

Je souhaite que cette année 2023 se poursuive sur cette même dynamique de participation et de convivialité et vous invite plus que jamais à vous investir et à faire vivre nos associations. Dès le printemps 2023, nous initierons une démarche de quartier et viendrons à votre rencontre avec les élus de la commune, pour être au plus proche de vos préoccupations, alors franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale.

J'en profite pour remercier et soutenir nos commerçants et artisans qui participent activement à la vie économique et sociale de la Commune, de son bassin de vie en permettant de maintenir un service de proximité important pour la population curtinienne.

L'année 2023 s'ouvre à nouveau sur de grandes incertitudes face à une forte inflation. Le contexte économique difficile qui touche

de plein fouet les particuliers, les professionnels et les collectivités territoriales n'épargne pas Courtenay. Il nous faudra donc être attentif et vigilant dans l'élaboration de notre budget 2023.

Pour maîtriser les coûts en énergie, des mesures ont déjà été prises (illuminations de Noël limitées, températures raisonnables dans les bâtiments, extinction de l'éclairage public sur toute la commune entre 23h et 5h). Ces actions permettent de réaliser des économies substantielles mais aussi de répondre à des objectifs écologiques nécessaires.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.

J'aimerais, une nouvelle fois, saluer l'investissement des élus qui m'entourent, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité. Nous allons continuer à œuvrer ensemble pour le bien de notre commune et avec détermination.

Bonne lecture de ce premier bulletin de l'année en vous renouvelant notre disponibilité et notre écoute pour vous accompagner du mieux possible dans votre quotidien curtinien.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers l'espoir d'un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Votre Maire

Vivre à Courtenay N°1 - janvier 2023
Directrice de la publication : Annagäle MAUDRUX

Conception : Mairie de Courtenay
Tirage : 2800 exemplaires
I.N.P.S - Ne pas jeter sur la voie publique
<http://www.courtenay45.fr>
Application CityAll disponible sur Apple Store et Google Play
Facebook : Ville de Courtenay

SERVICES

accueil@courtenay45.com
urbanisme@courtenay45.com
social@courtenay45.com
travaux@courtenay45.com
scolaire.jeunesse@courtenay45.com

ELUS

secretariat.elus@courtenay45.com

severine.leboulleux@courtenay45.com
(enfance-jeunesse, affaires scolaires, associations)
bruno.longhi@courtenay45.com
(cadre de vie, foncier communal, urbanisme, patrimoine, environnement)
s.chunlaud@courtenay45.com
(santé, affaires sociales, solidarité, bienveillance citoyenne)
jp.patard@courtenay45.com
(travaux, voirie, gestion des espaces verts, accessibilité, sécurité, tranquillité publique, prévention)
c.hecquet@courtenay45.com
(vie culturelle, patrimoine, communication)

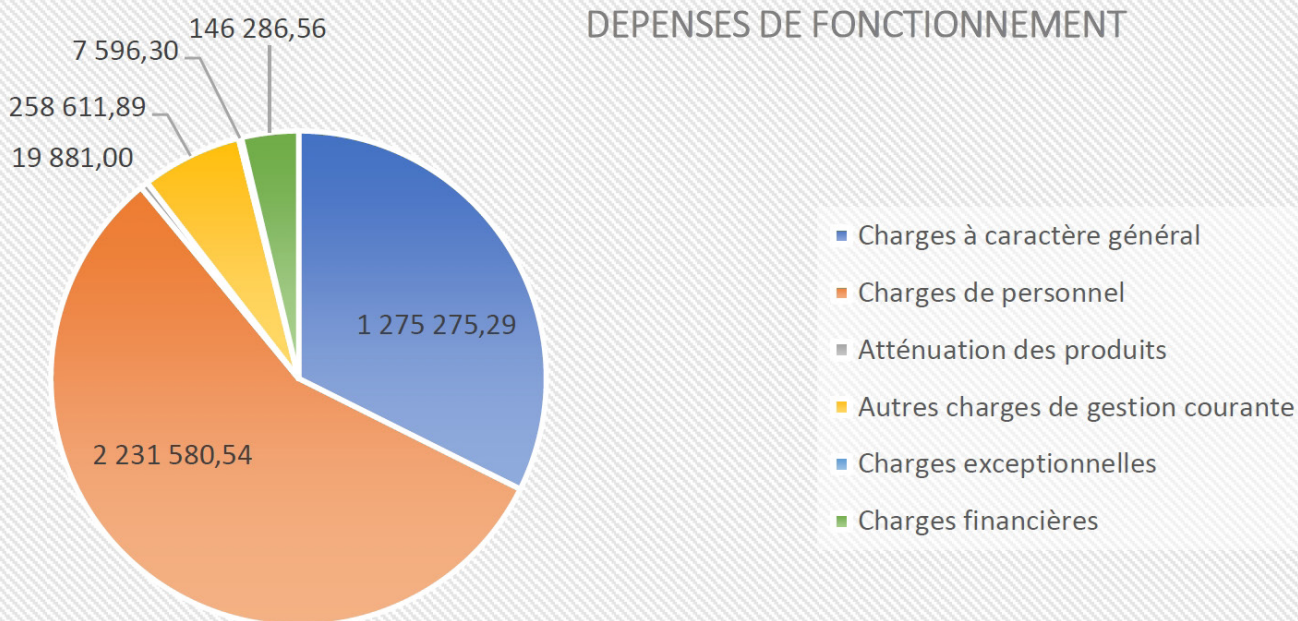
Les finances de la commune de Courtenay

Un budget contraint mais maîtrisé

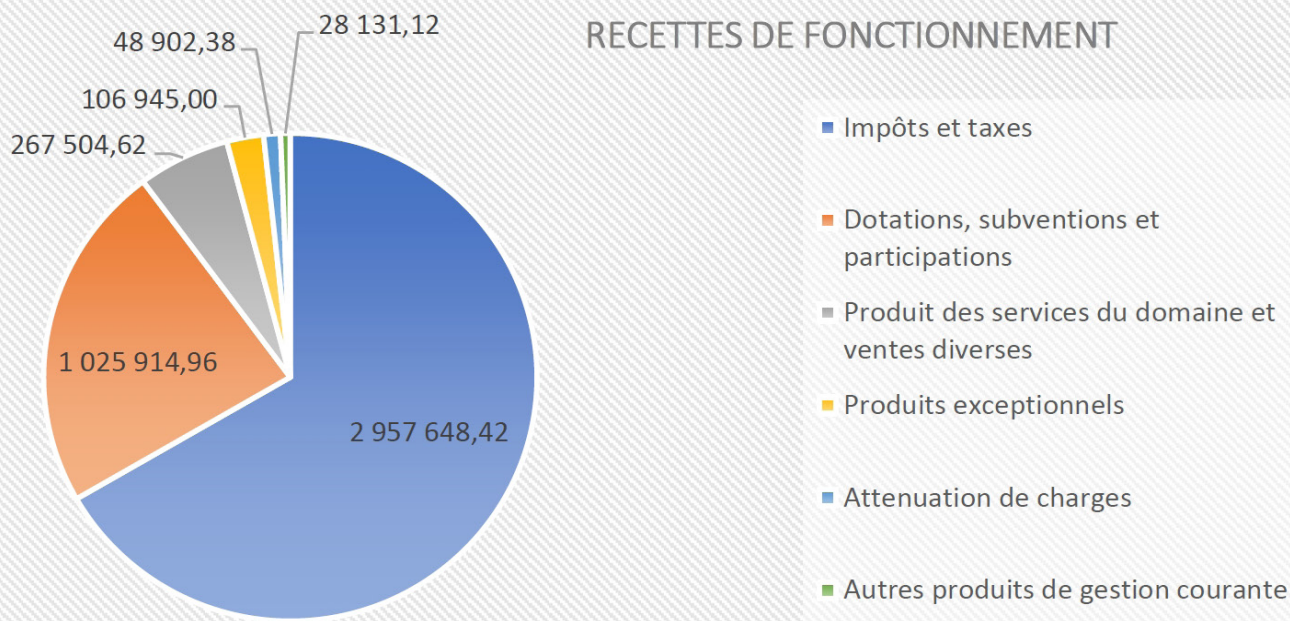
D'un point de vue comptable, le budget d'une commune est structuré en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel...).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



La section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...).

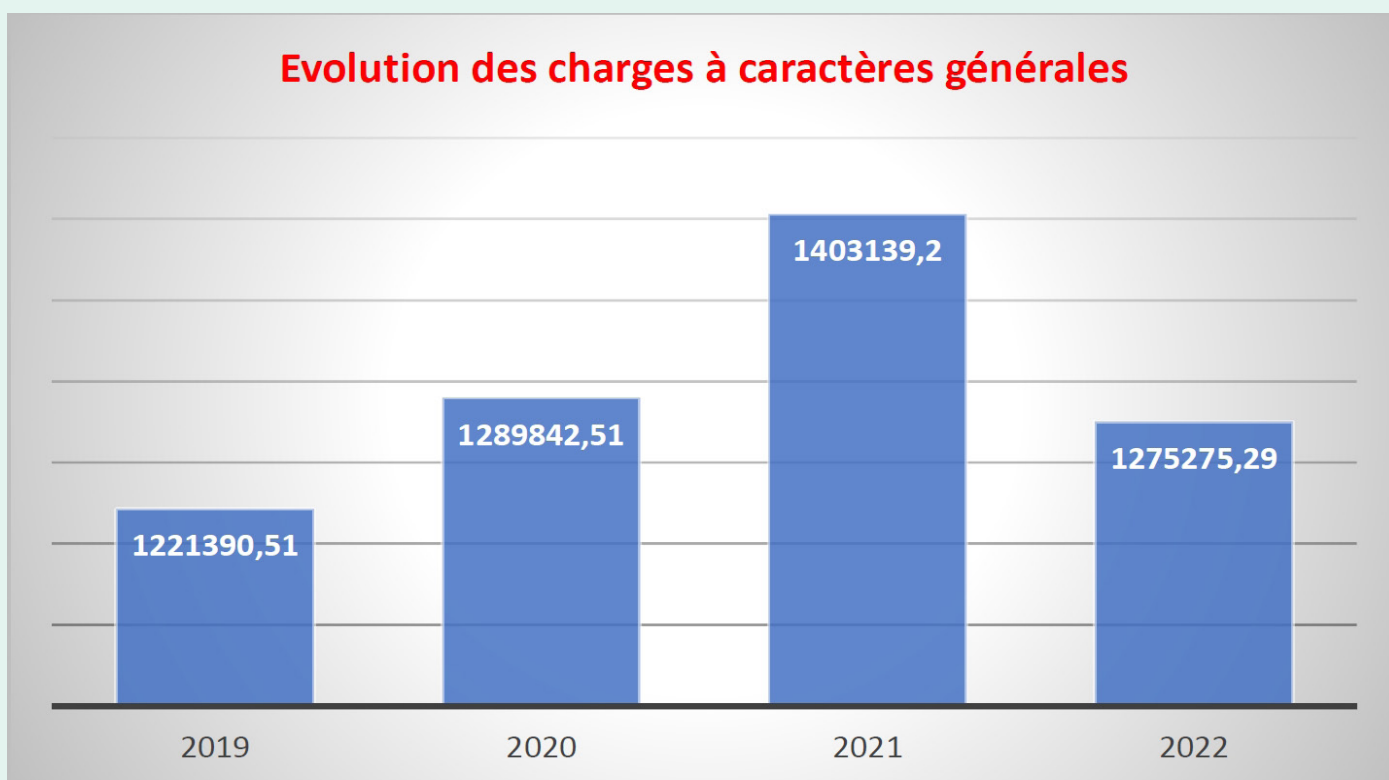
La nécessaire poursuite du sérieux budgétaire

La direction générale des finances publiques a confirmé en septembre 2022 que notre capacité d'autofinancement était devenue négative. Après un exercice 2021 particulièrement difficile qui s'est traduit par un défaut d'autofinancement net de 382 588 €, la nouvelle municipalité a engagé une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement.

Si la nouvelle politique budgétaire mise en place a permis de maîtriser la trajectoire financière de la commune, cette volonté de rigueur assumée n'est pas une fin en soi. Elle correspond à la nécessité de retrouver une capacité d'autofinancement positive.

Un travail important de recherche d'économie est engagé en collaboration avec les services de la ville

Après dix mois de reprise en main des finances communales, l'heure des premiers bilans est arrivée. Une baisse des charges de fonctionnement à caractère général (Fournitures d'entretien, fournitures administrative, frais d'affranchissement) est déjà réalisée grâce à de multiples économies.



Des pistes autour de la performance énergétique des infrastructures communales, mais aussi des contrats notamment sur la téléphonie, internet, les véhicules communaux ou encore la gestion des marchés publics sont en cours d'étude.

Toutefois, l'horizon actuel auquel les collectivités doivent faire face est particulièrement incertain. Dans un contexte financier indéterminé face à une hausse importante des matières premières, des cotisations d'assurance et des énergies et carburants, la prudence est de rigueur.

Afin de maintenir les indicateurs financiers de la collectivité, il est nécessaire de poursuivre une gestion financière rigoureuse et respectueuse des deniers publics.

Planifier et anticiper pour mieux maîtriser les finances de la commune...

Même si des investissements importants resteront limités au cours des prochaines années compte tenu de notre endettement (1 513 € par habitant contre 725 € pour les communes comparables), des actions permettant à nos concitoyens de voir des améliorations dans leur vie quotidienne seront possibles, il faut pour cela garder le cap.



Zoom sur nos ATSEM

« Les petites mains de l'ombre de l'école maternelle »

Il est un personnage dont on parle peu alors qu'il est central dans la vie des écoles maternelles et fortement mis à contribution : l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

A Courtenay, notre équipe est composée de 4 agents qui sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisé directement par les enfants.

Elles participent à la communauté éducative et sont également chargées de la surveillance des enfants, notamment sur le temps méridien de cantine dont elles ont entièrement à charge l'organisation.

Nos agents décrivent ce métier comme « un travail passionnant mais méconnu sur la réalité de ses contraintes et des tâches associées.

Contrairement à ce que l'on peut penser, nous ne faisons pas d'horaire scolaire. Nous travaillons 43h par semaine, ce qui nous donne une grosse amplitude horaire à la journée, avec une cadence soutenue. »

« Agissant comme un repère pour les enfants, elles sont essentielles au bon déroulement d'une journée d'école en maternelle. »

Afin d'exercer au mieux ce métier, il faut évidemment aimer s'occuper d'enfants en bas âge.

Patience, pédagogie, créativité, sens de l'écoute, disponibilité, réactivité et discrétion sont tout autant de qualités attendues d'une ATSEM.

Location de salles

Pour tous vos événements, la municipalité met à votre disposition deux salles :

- ▶ le foyer municipal (250 personnes)
- ▶ la salle Claude Pignol (120 personnes).

Renseignements et réservations à l'accueil de la Mairie.





Nos agents des services techniques

Nous vous proposons d'aller à la rencontre d'une équipe dont la mission est parfois méconnue et pourtant indispensable au bon fonctionnement de notre commune : les agents des services techniques. Cette appellation administrative recouvre en réalité plusieurs missions qu'exercent des agents aux compétences diversifiées.

Ils mettent quotidiennement leurs savoir-faire à entretenir les espaces verts publics, réparer les bâtiments communaux, s'occuper de la voirie et de bien d'autres domaines encore... Ce sont les talents qui, dans l'ombre, travaillent à préserver la qualité de notre cadre de vie.

Une équipe, des métiers... et une polyvalence à toute épreuve.

Un jour plombier, l'autre peintre ou encore jardinier, les agents des services techniques pratiquent au quotidien plusieurs métiers en un !

Chacun de ces agents a bien un domaine de prédilection, mais tout le monde est capable de tout faire : voirie, peinture, menuiserie, etc.

Chaque jour, ils veillent sur notre voirie

S'occuper de la voirie, ce n'est pas seulement ramasser les feuilles, changer les poubelles collectives ou encore s'assurer de la propreté des caniveaux. Les agents des services techniques sont aussi amenés à effectuer des réfections, réparer des nids-de-poule et réaliser le marquage au sol.

Plus insolite : ce sont eux qui mettent en place la décoration de Noël !

Chaque jour, ils veillent sur nos espaces verts

Vous les voyez souvent avec des outils de jardinage à la main. Et pour cause ! Tonte, taille des haies, édification et entretien de massifs fleuris...

Le travail autour de nos espaces verts ne manque pas.

En charge du désherbage et du démoussage des trottoirs et des rues, les agents des services techniques prennent également soin du cimetière de la ville.

Chaque jour, ils veillent sur nos bâtiments publics

La salle Claude Pignol, le pôle culturel, les écoles et bien sûr la mairie, tous nos bâtiments publics occasionnent des entretiens réguliers. Là encore, les agents font preuve d'une grande polyvalence.

Les missions sont variées : elles vont de l'entretien des sanitaires aux interventions à l'occasion de problèmes électriques.

Ils sont essentiels au bon fonctionnement des écoles.

Hormis l'entretien et la réfection quotidienne, ils s'occupent des cours de récréation et notamment des marquages aux sols des jeux pour enfants.

Ils font preuve de créativité...

Ils ont aussi montré leurs talents de soudeur dans la création du Lièvre et la Tortue, et même de bancs publics. Ils sont aussi mobilisés lors de grandes manifestations comme la foire du 25 août pour effectuer de la manutention.

Mieux les connaître, c'est leur dire dans le même temps MERCI !





La municipalité de Courtenay marque sa volonté de dynamiser la vie du **Pôle Culturel et Associatif**

Convaincus de l'importance de la culture comme enjeu d'attractivité territoriale, la municipalité souhaite mettre l'accent sur une politique culturelle riche et ambitieuse à destination de tous les courteniens. Le pôle culturel et associatif est un outil exceptionnel, composé d'une médiathèque d'une école municipale de danse et de musique, de salles destinées aux activités associatives, d'une salle de spectacle et d'agents compétents pour vous offrir un service public qualitatif.

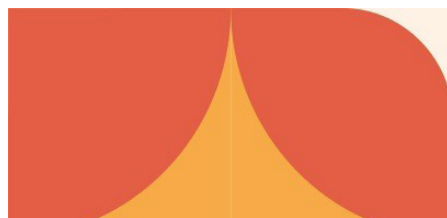
Avec le recrutement d'un nouveau responsable de la culture, nous souhaitons vous proposer **une programmation artistique exigeante, éclectique et de qualité**. Pour cette saison 2023, une douzaine de spectacles est programmée, sans oublier les activités à la médiathèque (expositions, animations...) et de l'école de musique (concerts des élèves et professeurs).

Nous souhaitons **redynamiser l'activité dans le pôle culturel et associatif** qui se situe au cœur de la ville, entre les écoles, la résidence autonomie et la place commerçante, afin qu'il devienne **un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité pour la population du territoire**.

Nous avons mis l'accessibilité de la culture au centre de notre action, c'est pourquoi **les tarifs des spectacles ont été revus à la baisse, un tarif « senior » a également été mis en place**.

La volonté de la municipalité est de créer du lien avec les écoles et collèges **en mettant en place des actions culturelles dans les classes et des ateliers en lien avec la programmation**.

La priorité est axée sur la jeunesse avec la gratuité des séances scolaires et des actions culturelles à destination de ce jeune public.



Nous vous invitons à découvrir **cette belle programmation 2023** et vous attendons nombreux aux manifestations que nous avons pris soin de préparer pour vous. **Un temps fort sera organisé le 10 juin, hors les murs du Pôle culturel,**

autour du thème « A la découverte du Far Est », première édition d'une manifestation conviviale, festive, riche en surprises, pour toutes et tous.

Billetterie aux horaires d'ouverture de la médiathèque ou le soir du spectacle, ouverture des portes 30 min avant le début de la représentation. Pas de réservation au téléphone, pré-vente uniquement.

Renseignements :
reservationpca@courtenay45.com
Tél : 02 38 97 34 95

Retrouvez le programme sur le site : www.courtenay45.fr
dans l'onglet : Sports, culture et loisirs / Equipements culturels / Manifestations culturelles 2023

Page Facebook : Pôle Culturel et Associatif de Courtenay

L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'école municipale de musique et de danse de Courtenay créée en 2002 vous accueille de 4 à 104 ans.

Pouvoir prendre contact directement avec l'instrument est une des priorités de l'école, les apprentissages techniques se faisant au fur et à mesure de l'évolution de chacun. **Les élèves découvrent ainsi avant tout le plaisir de jouer et celui de jouer avec d'autres !**

L'enseignement original qui y est dispensé vous permettra de devenir d'excellents musiciens amateurs connaissant parfaitement la lecture des partitions.

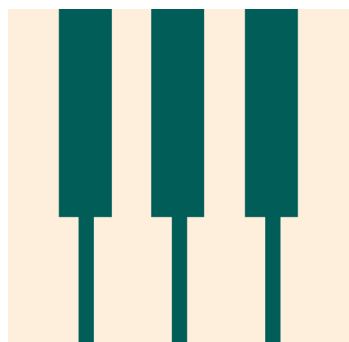
Vous retrouverez les disciplines suivantes : accordéon, alto, basse, batterie, chant, clarinette, contrebasse, danse modern-jazz, éveil musical, éveil corporel, guitare classique et électrique, guitare jazz, flûte traversière, piano, percussions, saxophone, violon, violoncelle, formation musicale, orchestre, chorale, atelier rythmique, atelier pop rock, atelier percussions, atelier musique de chambre, atelier musique de l'est.

L'équipe pédagogique se compose de 15 professeurs. Comme pour bon nombre d'enseignements, l'éducation à la musique nécessite de partir du sensoriel pour aller vers l'écrit, d'entendre et comprendre comment la musique se crée et pouvoir mettre immédiatement en pratique à l'instrument, les notions apprises en formation musicale.

“

Le développement du sens musical, au niveau sensoriel, et la perception de plus en plus fine de ce langage, sont privilégiés pour permettre à chacun d'interpréter des morceaux avec toujours plus de plaisir en laissant transparaître sa sensibilité.”

”



MÉDIATHÈQUE



L'entrée y est libre et gratuite.

Conseils et accompagnement.

Le personnel vous accueille et est à votre disposition pour vous guider, vous informer, vous conseiller ou vous aider.

Les services proposés par la médiathèque.

La médiathèque dispose de livres, revues, cd et dvd. L'accès et la consultation sur place de tous les documents sont **libres et gratuits**. Une inscription, gratuite, est nécessaire pour l'emprunt des documents.

Un site Internet avec un catalogue en ligne est consultable sur place ou de chez vous. Vous pouvez rechercher des documents par titre, auteur, sujet et connaître leur disponibilité. Vous avez accès à votre compte lecteur (prolonger un emprunt, etc.). Vous pouvez réserver un document déjà emprunté ; un courriel vous avertira de sa disponibilité.

Lieu d'animations et de découvertes.

Des animations sont proposées pour tous les publics, pour tous les âges : **Rencontres et dedicaces, conférences et débats, expositions, spectacles...**

Des rendez-vous réguliers sont proposés pour les petits et les grands : heure du conte, club ado, club adulte, accueil de groupes, de classes...

Inscription et emprunt gratuits

Mardi : 15h00-18h00
Mercredi : 09h30-12h30 / 15h00-18h00
Vendredi : 15h00-18h00
Samedi : 09h30-12h30

Pôle Culturel et Associatif de Courtenay 25, place Honoré Combe 45320 Courtenay
 Direction et Programmation - Julien Bardeille 0638591541 directionpca@courtenay45.com
 Responsable Médiathèque - Julie Demaret-Champagne 0238973495 mediathequepca@courtenay45.com
 Responsable École de Musique et de Danse - Marie-Dominique Proust 0627713811 ecole.musique@courtenay45.com

Poussez les portes du Pôle Culturel et Associatif et faites le plein de CULTURE !



Cinémobile à votre service !

Modernité, confort et accessibilité

Le Cinémobile accueille les publics, jusqu'à 100 personnes, dans des conditions optimales de confort et de projection numérique dignes des meilleures salles fixes. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipé d'un matériel et d'un équipement individuel permettant aux personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles de profiter pleinement des films en version audio-décrite ou avec amplification sonore.

Une diversité de programmation pour tous les publics

Classé art et essai et labellisé Jeune public et Patrimoine et répertoire, le Cinémobile offre une fois par mois, une programmation d'actualité volontairement généraliste et variée : des succès populaires au cinéma d'auteur, des films destinés au jeune public et aux seniors avec des horaires adaptés selon les publics.

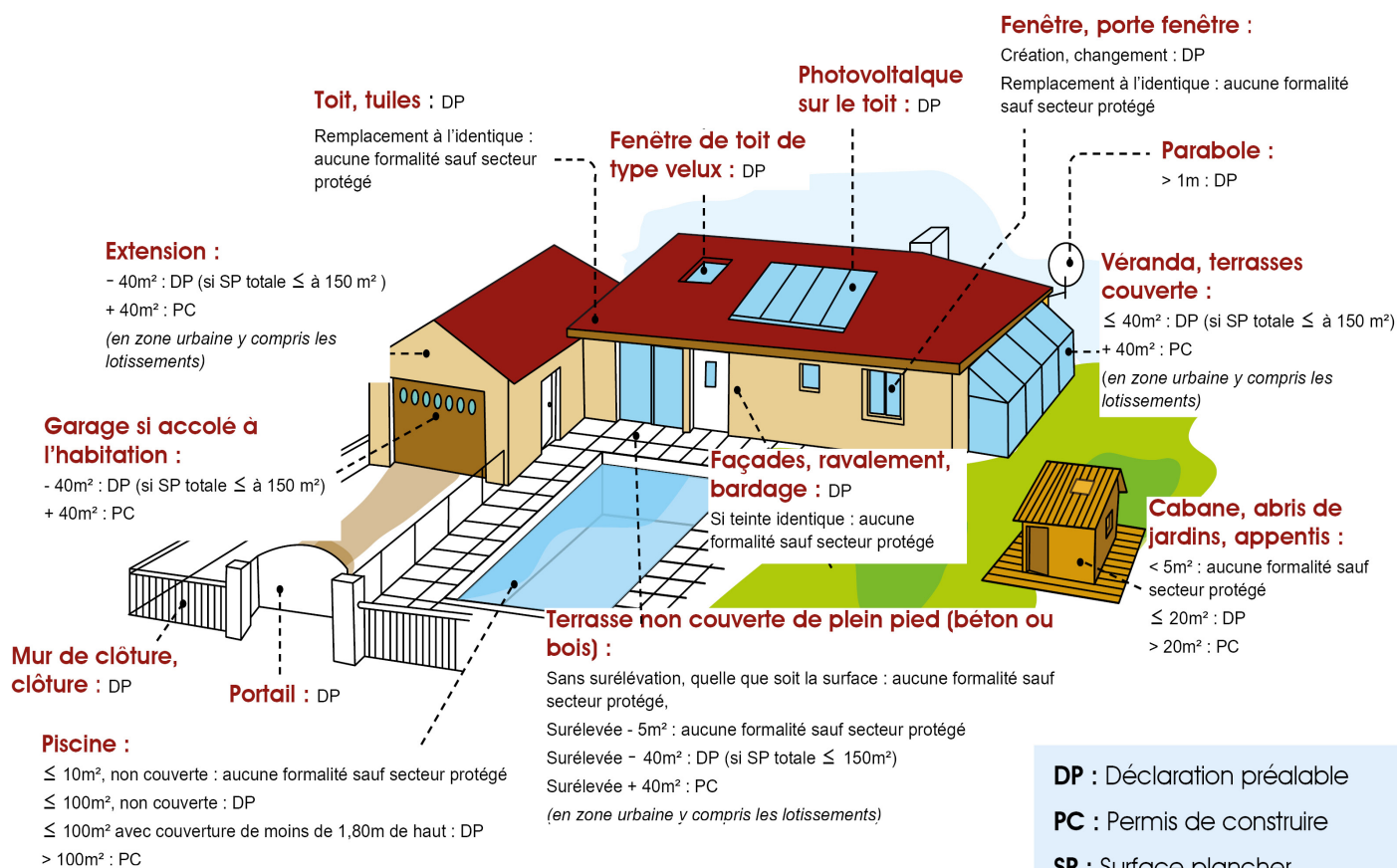
Des tarifs accessibles

Le Cinémobile propose des tarifs attractifs pour le plus grand nombre avec de nombreux tarifs réduits, une carte de fidélité de 6 places à 24€ (voir conditions). Des contremarques sont proposées aux communes, entreprises et associations... pour leur permettre de proposer un tarif préférentiel à leurs personnels, clients, adhérents... (plus d'informations)

Venez retrouver la programmation par commune, et les dates de passage sur le site www.cinemobile.ciclic.fr
Retrouvez nous sur Facebook [Ciclic.RegionCentre](https://www.facebook.com/Ciclic.RegionCentre)

Urbanisme

Construction, aménagement, agrandissement : quelle autorisation d'urbanisme est nécessaire pour votre projet ?



Le service urbanisme instruit les autorisations d'urbanisme, les dossiers de mise en accessibilité et de mise en sécurité des Etablissements Recevant du Public (ERP). Il est également en charge des affaires foncières.

Horaires d'ouverture au public

Du Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 14h00 17h30
Le Vendredi de 9h00 à 12h00

Vous pouvez vous adresser au service urbanisme pour :

- 1) Les démarches relatives aux autorisations d'urbanisme
- 2) La consultation du Plan Local d'Urbanisme
- 3) Les autorisations de travaux (liés à une activité professionnelle ou commerciale)
- 4) Le Cadastre
- 5) Les demandes d'alignements, permission de voirie

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par le service d'urbanisme de la Communauté de Communes de la Cléry du Betz et de l'Ouanne.

Elles doivent être déposées en Mairie :

- 1) En main propre auprès du service urbanisme ou par lettre recommandée avec accusé de réception.
- 2) Par mail : urbanisme@courtenay45.com
- 3) De façon dématérialisée : <https://gnau42.operis.fr/clerybetzouanne/gnau/#/>

Vous pouvez consulter sur le site de la 3CBO les fiches pratiques selon les demandes de travaux :
<https://www.3cbo.fr/Fiches-pratiques-selon-les-demandes-de-travaux>



Création d'un potager

écoresponsable et pédagogique pour le restaurant scolaire

A l'initiative de deux agents de la collectivité, Stéphanie MEUNIER, responsable du restaurant scolaire et de Jérôme GAUTHIER, responsable de la serre municipale, un projet de création d'un potager écoresponsable et pédagogique va voir le jour dès 2023.

Une action pédagogique et des objectifs multiples....

Les agents ont souhaité mettre en œuvre ce projet, afin de pouvoir proposer des menus uniques aux

enfants à l'aide d'anciens légumes ou des légumes encore méconnus ou très peu utilisés.

Les jardins pédagogiques, éducatifs et écologiques, répondent aux besoins de recréer le lien et la compréhension entre la nature et l'humain. Créer ou entretenir un jardin pédagogique est un moyen de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre ses cycles.

C'est aussi une introduction à la connaissance des plantes qui deviendront des aliments à cuisiner

et déguster, d'une part, mais il participera aussi à une coopération et un lien entre différents services communaux, les enfants et l'équipe enseignante, d'autre part.

Nous sommes donc ici dans l'éducation au développement durable, où les activités humaines doivent tenir compte des écosystèmes naturels et s'exercer en harmonie, en interconnexion avec eux.

Où?

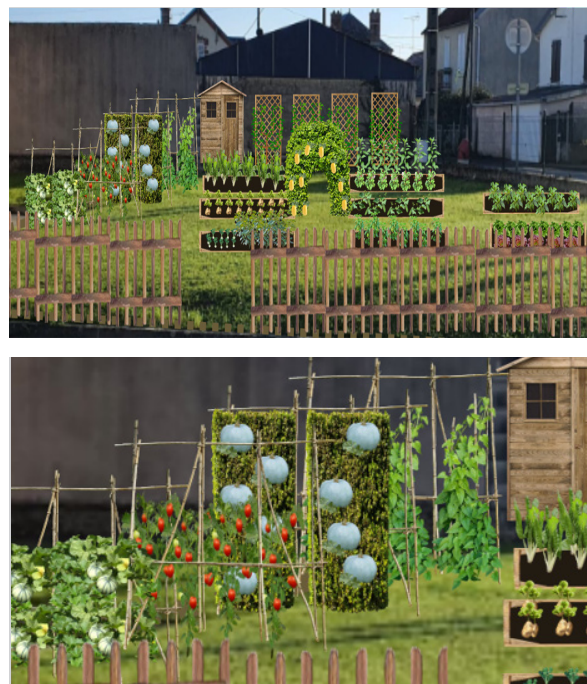
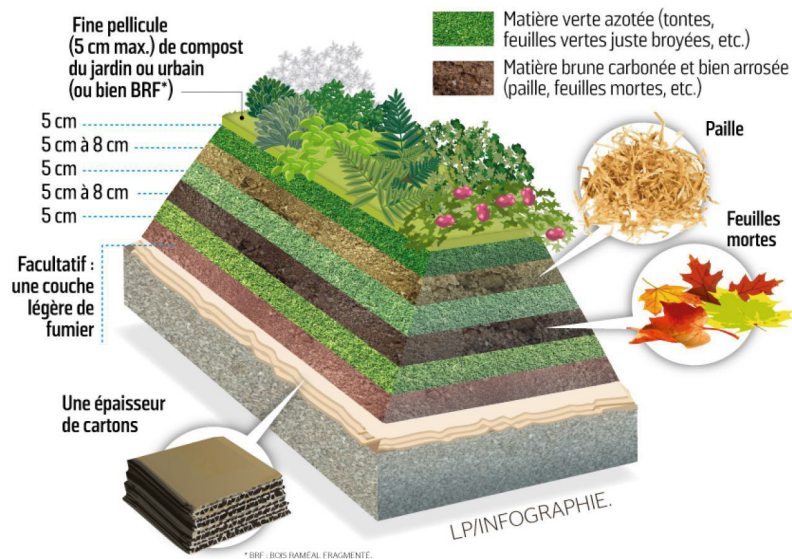
Dans un espace au sein de l'établissement scolaire sur les différents points de verdure.

L'espace est bien adapté, car il y a un apport en eau et le site retenu est bien orienté par rapport à l'ensoleillement. L'espace peut aussi accueillir un petit abri pour le matériel.

La serre municipale accueillera les plants et les récoltes qui seront directement apportées au restaurant scolaire.



Le jardin en lasagnes, une structure très fertile



Quand ?

La préparation du terrain aura lieu sur la période hivernale.

Dès fin janvier, le début des semis à la serre municipale commencera pour une mise en terre début mai.

Comment ?

Créer en lasagnes, ce potager a pour avantage de ne pas nécessiter de travail spécifique du sol.

Les intérêts de la mise en place d'un potager :

- Disposer d'un outil pédagogique sur site pour assurer une animation autour de ce thème tout au long de l'année
- Eduquer les enfants à l'environnement à travers une activité pratique et ludique : le jardin
- Faire connaître des espèces végétales, des légumes anciens, des goûts nouveaux aux enfants (goûter des légumes crus...)

- Inciter et donner envie aux enfants de manger des légumes et des fruits
- Faire connaître le rôle et le cycle des céréales, leur place dans notre alimentation

*Des actions multiples
seront organisées durant
l'année autour de ce
beau projet, comme des
ateliers parents-enfants
autour du potager, une
grainothèque, des fiches
de recettes et surtout des
dégustations !*

Faire prendre conscience aux enfants du cycle de vie du monde végétal et du cycle des saisons à travers des exemples concrets

- Aborder la saisonnalité des plantes, fruits et légumes (ex : les tomates ne poussent pas en décembre) et l'impact du non-respect de cette saisonnalité dans l'alimentation, sur l'environnement (cultures hors sol, serres chauffées, ravageurs, impact énergétique, transport...)
- Aborder la gestion de l'eau et les économies d'eau à travers son utilisation dans le jardin
- Aborder la gestion des déchets à travers le compostage des déchets végétaux issus du jardin
- Apprendre l'importance de l'équilibre naturel et les liens entre cultures, auxiliaires, ravageurs et maladies.



Un partenariat entre la commune et la communauté de communes de la 3CBO pour lutter contre la désertification médicale sur la Commune de Courtenay.

Comme de nombreux territoires, la 3CBO, disposant de la compétence santé, doit faire face à un manque de professionnels de santé sur son territoire, c'est pourquoi, les élus de la 3CBO ont choisi de recruter une coordinatrice de santé au 1^{er} septembre 2022.

Elle a pour objectif d'attirer des professionnels, en s'appuyant sur les différents dispositifs existants et en développant des outils innovants et créatifs, afin d'interpeller les futurs candidats.

La coordinatrice a effectué un recensement précis des professionnels du territoire et mis à jour un annuaire consultable sur le site internet de la 3CBO.

A l'échelle de notre commune, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de trois cabinets médicaux dans le bâtiment communal situé au 15 rue Aristide Briand et qui était occupé jusqu'en décembre 2020 par l'ancienne perception de Courtenay, a été conclue le 18 août 2022 avec la 3CBO.

Un investissement commun

Montant total définitif du coût des travaux = 33 092,36 € HT, dont :

- 26 473,89 € HT pris en charge par la 3CBO, soit 80% ;
- 6 618,47 € HT pris en charge par la commune de Courtenay, soit 20%.



N'hésitez pas à parler de cette nouvelle structure autour de vous afin d'informer de potentiels professionnels de santé qui pourraient être intéressés (famille, amis, amis d'amis, visiteurs).

Vous pouvez contacter la coordinatrice de la 3CBO par mail : dev.sante@3cbo.fr ou par téléphone au 02 38 95 25 15.

UN LIEU DÉDIÉ AUX ENTREPRISES à Courtenay !



En tant que carrefour routier et autoroutier, Courtenay est un lieu d'implantation et de circulation stratégique pour les acteurs économiques du territoire. Fort de cette dynamique, la 3CBO a choisi de faire l'acquisition de l'ancien Casino Place Armand Chesneau pour proposer un lieu dédié aux entreprises.

► Un architecte a été missionné pour remettre le bâtiment en état et un projet de réhabilitation complet du bâtiment sera proposé aux élus de la communauté de communes pour un commencement des travaux début 2023 avec une ouverture souhaitée début 2024.

► Au rez-de-chaussée, une boutique tremplin, une boutique éphémère,

un show-room, un lieu de rencontres avec les chambres consulaires (CCI, CMA), un lieu de renseignements pour les dispositifs d'accompagnement de développement des entreprises, un espace pour des événements professionnels (ateliers, conférences, réunions ...).

► A l'étage un espace de co-working pour travailler sereinement et rompre l'isolement dans un espace dédié.

A noter que les acteurs qui le souhaitent peuvent participer à l'aménagement du site en contactant la Manager de Centre-ville par mail mcv@3cbo.fr ou par téléphone au 02 38 95 25 15.

Majorité municipale

Chères Curtiniennes, Chers Curtiniens,

Dans ce contexte difficile, nous ne devons pas sombrer dans le pessimisme, bien au contraire. Aussi, avec les conseillers municipaux de la majorité, nous définissons les priorités et les objectifs de notre action, en cherchant toujours le plus juste équilibre entre vos attentes, les enjeux de demain et les projets réalisables financièrement.

Nous œuvrons pour que les bâtiments communaux soient là pour vous : l'École Primaire offre les meilleures conditions pour vos enfants, la Médiathèque vous accueille, le Pôle Culturel vous promet une magnifique saison, riche en événements. La Mairie est à votre disposition et à votre écoute pour vos démarches administratives ou autres.

Et l'ancienne trésorerie, en partenariat avec la 3CBO, est prête pour accueillir 3 professionnels de santé. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Région pour trouver des médecins.

Nous sommes en relation avec le Département pour trouver la meilleure solution afin d'éviter le passage des « poids lourds » dans notre centre-ville.

Nous travaillons sans relâche au sein de la commune comme de la 3CBO pour construire un cadre de vie qui réponde à vos besoins. Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'ensemble des projets économiques et sociaux dans lesquels nous investissons afin que Courtenay ne soit pas victime, à terme, de désertification mais redonne de l'espoir à tous : entrepreneurs, commerçants mais aussi demandeurs d'emploi et jeunes candidats à une première embauche.

Avec tous nos meilleurs vœux de joie et de bonheur pour cette nouvelle année.

Opposition municipale

Madame le Maire, élue sur la liste et le programme Leroux considère qu'elle peut tourner la page depuis son nouveau mandat sans plus de précisions. C'est pourquoi, nous, opposition, avons donc adressé 7 questions écrites et une demande de débat sur la politique générale de cette nouvelle mandature. Nous attendons toujours des réponses précises. Les choix politiques, leur hiérarchisation, demeurent pour nous, à ce jour, obscures, incohérents voire inexistants.

Ne vous en déplaise, il existe une opposition qui, malgré les allégations de certains, est constructive. Elle réfléchit, travaille, investie dans l'intérêt général. Elle est Inscrite dans toutes les commissions qui devraient élaborer les propositions sociales des délibérations présentées au vote du conseil municipal.

Hélas, pour celles qui se réunissent, aucune ne fonctionne correctement, (cf. rétroplanning adressé par la Directrice générale des services le 28/10/22) rappelant le processus de mise en place d'une séance de conseil municipal qui, soulignant ce cadre des bonnes pratiques, ne fait que dégager, en creux, l'incurie actuelle.

Nous interpellons et nous dénonçons lors des séances de travail, qui les rares fois et souvent à notre demande, se réunissent et qui devraient avoir un autre ordre du jour, ne nous fera pas changer de cap : nous travaillons pour Courtenay, les Curtiniennes et les Curtiniens à qui nous souhaitons, malgré tout, une Bonne Année 2023.

« Ensemble ! Curtiniennes, Curtiniens unis pour la ville » :

Isabelle ROGNON.

« Un nouveau souffle pour Courtenay, maintenons le cap » :

Jean-Claude DI EGIDIO, Véronique LASNIER, Philippe GUILLET, Xavier BOUCHERON-SEGUIN.

Calendrier des festivités à venir

JANVIER



DU 16 JANVIER AU 7 AVRIL

Prix Mangaloiret

aux horaires de la
médiathèque - Gratuit
Pôle Culturel et Associatif



DU 25 JANVIER AU 11 FÉVRIER

**Exposition «A la recherche
du Petit Chaperon Rouge»**

de Maureen POIGNONEC
aux horaires de la
médiathèque - Gratuit
Pôle Culturel et Associatif

27 JANVIER

**LAYA/STREBA Quartet
Jazz Manouche**

20h30 - Tarifs : 10€ / 8€ / 5€
Pôle Culturel et Associatif



28 JANVIER

**Café-concert de l'Ecole
municipale de musique et
de danse - 11h00**

Pôle Culturel et Associatif

FÉVRIER



DU 27 FÉVRIER AU 28 MARS

**Exposition des costumes
du CADO**

Pôle Culturel et Associatif

MARS



03 MARS

**Le Krizo Théâtre - Les
Mizérables / Théâtre
de masque / Commedia
Dell'Arte**

20h30 - Tarifs : 10€ / 8€ / 5€
Pôle Culturel et Associatif

19 MARS

Commémoration

Célébration de la Journée du
souvenir et de recueillement
à la mémoire des victimes
civiles et militaires de la guerre
d'Algérie et des combats en
Tunisie et au Maroc



25 ET 26 MARS

**Spectacle annuel
de l'École municipale
de musique et de danse**

Pôle Culturel et Associatif



31 MARS

**Camille BAZBAZ en solo
Chanson-blues**

20h30 - Tarifs : 10€ / 8€ / 5€
Pôle Culturel et Associatif

AVRIL

2 AVRIL

Bourse Auto Moto Passion

15 ET 16 AVRIL

Fête du printemps

16 AVRIL

Vide-greniers

MAI

8 MAI

Commémoration

Cérémonie du 77^{ème} anniversaire
de la victoire
du 8 mai 1945



31 MAI

**Heure musicale de l'Ecole
municipale de musique et de
danse - 18h00**

Pôle Culturel et Associatif

JUIN



03 ET 04 JUIN

**Gala de danse de l'École
municipale de musique
et de danse**

Pôle Culturel et Associatif



10 JUIN

A la découverte du Far Est

Manifestation conviviale
et festive tout public
Pôle Culturel et Associatif

24 JUIN

Fête de la musique
Feu de la Saint-Jean

JUILLET

14 JUILLET

Fête nationale

Pique-nique républicain
Orchestre

AOÛT

18 AOÛT

Fête foraine

19 AOÛT

75^{ème} Foire Exposition

Fête foraine / Concert
Feu d'artifice

20 AOÛT

75^{ème} Foire Exposition

Vide-greniers - Fête foraine

SEPTEMBRE



15 ET 16 SEPTEMBRE

**Les journées Européennes
du Patrimoine**

Madame SACHA et M^{onsieur} JO
Si Courtenay m'était conté
Chanson